



La notification cotisation calculée

(1/2)

Ce document est mis à votre disposition afin de vous communiquer le montant de cotisations notifiées pour une période. Il reprend également les principales caractéristiques de votre déclaration.

Date de référence
de la notification

NOTIFICATION COTISATION CALCULEE du 20/02/2017

Bloc déclaration
S20.G00.05
Référence de votre DSN

Objet : Notification de calcul de cotisations suite au traitement de la DSN du mois de janvier 2017
Fraction 1 sur 1

Type de la déclaration : normale

Concerne l'entreprise :
SIREN :
Raison Sociale :
Adresse entreprise :

Bloc entreprise
S21.G00.06
Coordonnées de
votre entreprise

Pour l'établissement :
SIRET :
Adresse établissement :

Bloc établissement S21.G00.11
coordonnées de l'établissement
concerné par la DSN

Période calculée, date
d'entrée ou début
d'exercice (1^{er} janvier)

Période notifiée : Les cotisations calculées présentées correspondent à la période du 01/01/2017 au 31/01/2017



La notification cotisation calculée

(2/2)

Ce document est mis à votre disposition afin de vous communiquer le montant de cotisations notifiées pour une période. Il reprend également les principales caractéristiques de votre déclaration.

Détail des cotisations par institution Arrco et Agirc

KLESIA
KLESIA
4 RUE MARIE GEORGES PICQUART
75017 PARIS

Coordonnées de contact de votre groupe d'adhésion Agirc-Arrco

Tel. : 01 71 39 15 15
<http://www.klesia.fr>

A020 - KLESIA RETRAITE ARRCO

Catégorie professionnelle	Garantie	Nature ventilation	Type de cotisation	Montant assiette (€)	Taux appliqué (%)	CoL période notifiée (€)
221 CADRES 4 & 4 BIS	AGFF T1	1 - Salaire réel	CTR - Contractuel	16 345,00	2.00	326,90
	OBLIGATOIRE T1	1 - Salaire réel	CTR - Contractuel	16 345,00	7.750	1 266,75
240 NON CADRES	AGFF T1	1 - Salaire réel	CTR - Contractuel	87 809,05	2.00	1 756,18
	AGFF T2	1 - Salaire réel	CTR - Contractuel	32 255,25	2.20	709,61
	OBLIGATOIRE T1	1 - Salaire réel	CTR - Contractuel	87 809,05	7.750	6 805,23
	OBLIGATOIRE T2 (2EME CAL-APRES 9	1 - Salaire réel	CTR - Contractuel	32 255,25	20.250	6 531,69
Total A020						+17 396,36

C067 - KLESIA RETRAITE AGIRC

Catégorie professionnelle	Garantie	Nature ventilation	Type de cotisation	Montant assiette (€)	Taux appliqué (%)	CoL période notifiée (€)
221 CADRES 4 & 4 BIS	AGFF T B	1 - Salaire réel	CTR - Contractuel	14 928,90	2.20	328,43
	Agff TC	1 - Salaire réel	CTR - Contractuel	0,00	2.20	0,00
	APEC PROPORTIONNELLE TA	1 - Salaire réel	CTR - Contractuel	16 345,00	0.060	9,80
	APEC PROPORTIONNELLE TB	1 - Salaire réel	CTR - Contractuel	14 928,90	0.060	8,95
	CET	1 - Salaire réel	CTR - Contractuel	31 273,90	0.350	109,45
	GMP	1 - Salaire réel	CTR - Contractuel	342,48	20.550	70,38
	TRANCHE B	1 - Salaire réel	CTR - Contractuel	14 928,90	20.550	3 067,89
	TRANCHE C	1 - Salaire réel	CTR - Contractuel	0,00	20.550	0,00
Total C067						+3 594,90
Total KLESIA						+20 991,26

Détail des garanties, modes de calcul, assiettes et taux de cotisation pour chaque collège de salariés

Cotisation notifiées